Le Pass déchetteries arrive dans l'agglo

Vers la fin janvier, les déchetteries de Pusey et Quincey seront équipées de barrières et de bornes pour en contrôler l'accès. Les habitants de l'agglo vésulienne sont en train de recevoir dans leurs boîtes aux lettres des badges nominatifs, valables dans toutes les déchetteries du Sytevom.

ls sont en train d'arriver dans les boîtes aux lettres des habitants de Vesoul et son agglomération: des petits badges, verts et blancs, qui risquent de bousculer un peu les habitudes des particuliers.

D'ici trois semaines, les deux déchetteries de l'agglomération vésulienne, à Quincey et Pusey, vont être équipées de bornes et de barrières, pour en contrôler l'accès. La chose existe déjà dans la plupart des autres déchetteries

L'accès aux déchetteries restera gratuit pour les particuliers : ces Pass ne sont pas liés à un quelconque projet de tarification. » Franck Tisserand président du Sytevom du Sytevom (*), syndicat qui gère le centre de tri et de valorisation des déchets à Noidans-le-Ferroux.

« L'accès aux déchetteries restera gratuit pour les particuliers : ces Pass ne sont pas liés à un quelconque projet de tarification ». détaille Franck Tisserand. président du syndicat. « En revanche, ils vont nous permettre de quantifier le nombre de personnes qui se rendent en déchetteries et de réguler le trafic. C'est aussi une volonté de nos financeurs, notamment l'Ademe, d'avoir des suivis statistiques. Cela nous permettra surtout de mieux accueillir les professionnels dans nos déchetteries. »

Les professionnels représentent entre 20 et 25 % des apports en déchetterie, et déposent essentiellement des encombrants, c'est-à-dire des déchets qui restent pour l'heure non recyclables et qui sont promis à l'enfouissement ou à l'incinération. « Lorsqu'ils contribuent, ils paient, et c'est en cela que les badges vont nous permettre de simplifier leur passage. Ils seront ainsi identifiés avant même leur entrée en déchetterie. Ce qu'ils vont déposer et la facturation que cela engendre seront traitées informatiquement, ce qui va permettre de gagner un temps considérable. »



À partir de la fin janvier, particuliers et professionnels devront présenter leurs badges pour accéder aux déchetteries de Pusey et Quincey. Ce badge est valable dans les 35 sites gérés par le Sytevom, Photo Bruno GRANDJEAN

Dans d'autres déchetteries gérées par le syndicat, le dispositif existe déjà. À Rioz, Boulot ou Marnay par exemple, les bornes sont actives depuis trois bonnes années déjà. « Nous avons commencé en 2014 par les déchetteries à la lisière d'autres département s, pour encadrer rapidement les apports des professionnels venant des territoires

limitrophes. Désormais, on s'attaque à nos sites "intérieurs".» Outre les deux déchetteries vésuliennes, celle d'Héricourt sera également équipée cette année. Le syndicat avance progressivement pour lisser l'investissement, qui représente 450 000 € (pour les 35 sites). L'ensemble des sites devraient être équipés en juin 2019. Le Pass, quant à

lui, est valable dans les 35 déchetteries du Sytevom. Un conseil : ne le perdez pas. Le premier est gratuit, le second vous coûtera 5 €.

Laurie MARSOT

 (*) Syndicat mixte à vocation unique pour le transfert, l'élimination et la valorisation des ordures ménagères.